

**VILLE DE
RIORGES**

Délibération du Conseil Municipal

Séance du **16 mars 2023** – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

N° DCM_2023_176

OBJET :

FINANCES

**APPROBATION DU BUDGET
PRIMITIF DE 2023**

1. *Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 9 mars 2023 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 17 mars 2023.*

2. *Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de **33** sur lesquels il y avait **28** membres présents, savoir :*

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Véronique MOUILLER, Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, Daniel CORRE *adjoints* ; Jean-Luc REYNARD, Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, *conseillers municipaux délégués*, Michelle BOUCHET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Christian SEON, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Catherine ZAPPA, Vincent MOISSONNIER, Bernard JACQUOLETTO et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Nathalie TISSIER-MICHAUD, André CHAUVET, *adjoints*, Andrée RICCETTI, Caroline PAIRE, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse : Jean-Marc DETOUR, conseiller municipal

Secrétaire élu pour la durée de la session : Michel CELLIER

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Nathalie TISSIER-MICHAUD André CHAUVET André RICCETTI Caroline PAIRE	Isabelle BERTHELOT Daniel CORRE Véronique MOUILLER Catherine ZAPPA

Le Conseil Municipal a donné acte de ce dépôt.

Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur

042-214201840-20230316-DCM_2023_176-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2023

Affichage : 17/03/2023

FINANCES
APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF DE 2023

Nabih Nejjar, adjoint au maire, délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2312-1 ;
Vu la délibération du conseil municipal du 2 février 2023, prenant acte du rapport d'orientations budgétaires,

Le budget primitif de 2023 s'équilibre comme suit :

Pour la section de fonctionnement :

Section de fonctionnement - chapitres

Chap.	Nature des dépenses	BP 2023
O11	Charges à caractère général	2 999 165.00
O12	Charges de personnel	5 915 433.00
O14	Atténuation de produits	76 000.00
65	Autres charges de gestion courante	1 052 428.85
Total des dépenses de gestion courante		10 043 026.85
66	Charges financières	107 560.00
67	Charges exceptionnelles	1 000.00
O22	Dépenses imprévues	-
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 151 586.85
O23	Virement à la section d'investissement	1 891 840.00
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	827 480.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 719 320.00
TOTAL		12 870 906.85

Chap.	Nature des recettes	BP 2023
O13	Atténuation de charges	292 000.00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	509 440.00
73	Impôts et taxes	9 762 690.00
74	Dotations et participations	914 220.00
75	Autres produits de gestion courante	71 800.00
Total des recettes de gestion courante		11 550 150.00
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	22 785.24
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 572 935.24
O42	Opération d'ordre de transfert entre sections	850 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		850 000.00
TOTAL		12 422 935.24

R 002 Excédent reporté	447 971.61
------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 870 906.85
---	----------------------

Celle-ci s'équilibre à 12 870 906.85€.

Pour la section d'investissement, elle est équilibrée à 8 898 449.42€

Chap.	Libellé	BP 2023
68	Ecoles	210 038.00
71	Voiries diverses	206 949.00
74	Château de Beaulieu	1 400.00
77	Réserves foncières	82 700.00
84	Complexe Sportif Gallièni	44 800.00
99	Informatique	61 000.00
102	Espaces verts	147 000.00
106	Immeubles communaux	257 030.00
111	Centre Sportif Léo Lagrange	5 450.00
122	Hôtel de ville	10 840.00
129	Véhicules	50 000.00
135	Aménagement Complexe Sportif Gallièni	443 000.00
140	Aménagement	188 400.00
152	Aménagement Parc Beaulieu	150 000.00
157	Centre technique Municipal	347 000.00
165	Aménagement quartier Beaucueil	20 000.00
230101	Requalification de la rue P Semard	527 249.00
230102	Agrandissement et renovation du GS Pontet Maternelle	564 462.00
230103	Voirie OAP Riorges Centre	320 700.00
Total des dépenses d'équipement		3 224 120.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	701 000.00
Total des dépenses financières		711 000.00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 935 120.00
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	850 000.00
O41	Opérations patrimoniales	50 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		900 000.00
TOTAL		4 835 120.00
RESTES A REALISER N-1		3 379 743.09
RESULTAT REPORTE		683 586.33
Total des dépenses cumulées		8 898 449.42

Chap.	Libellé	BP 2023
13	Subventions d'investissement reçues	31 000.00
16	Emprunts et dettes	1 300 000.00
Total des recettes d'équipement		1 331 000.00
10	Dotations et réserves	481 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 928 903.42
O24	Produit des cessions	253 800.00
Total des recettes financières		2 663 703.42
Total des recettes réelles d'investissement		3 994 703.42

O21	Virement de la section de fonctionnement	1 891 840.00
O40	Opération d'ordre de transfert entre sections	827 480.00
Total des prélèvements provenant de la section de fonct.		2 719 320.00
O41	Opérations patrimoniales	50 000.00
Total des recettes d'ordre		2 769 320.00

TOTAL		6 764 023.42
--------------	--	---------------------

RESTES A REALISER N-1	2 134 426.00
RESULTAT REPORTE	-
Total des recettes cumulées	8 898 449.42

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve par *27 voix pour et 5 abstentions*, les propositions nouvelles du Budget Primitif 2023.

Le secrétaire de séance,
Michel CELLIER




Riorges, le 17 mars 2023

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN

